

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 10 mars 2026 à 19 h

Édifice municipal | Quartier Baker-Brook

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENTS :

Jean-Pierre Ouellet | Maire
Jessica Raymond | Greffière

CONSEILLERS PRÉSENTS :

Quartier Saint-François :	Nancy Ann Landry	Rino Levasseur
Quartier Lac Baker :	Bernard Soucy	Ronald Cormier
Quartier Clair :	Lloyd Plourde	Richard Michaud
Quartier Baker-Brook :	Francine Caron	Georges Michaud
Quartier Saint-Hilaire :	Michel J. Morin	Réginald Nadeau

Présence dans la salle : 1.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h. Monsieur le Maire souhaite la bienvenue.

2. Constatation du quorum

Tous les membres du Conseil sont présents. Le quorum est constaté.

3. Déclaration divulguant un conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration divulguant un conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'Ordre du jour

Résolution n° 2026-03-10 (1)

Proposé par le conseiller Réginald Nadeau
Appuyé par le conseiller Richard Michaud

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte l'Ordre du jour, tel qu'il a été modifié par l'insertion du point suivant :

6. a) Présentation de la SPCA – M. Mario Cyr.

Motion adoptée.

5. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures

- a) Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 10 février 2026

Résolution n° 2026-03-10 (2)

Proposé par le conseiller Ronald Cormier
Appuyé par la conseillère Francine Caron

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 10 février 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

- b) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 février 2026

Résolution n° 2026-03-10 (3)

Proposé par le conseiller Georges Michaud
Appuyé par le conseiller Lloyd Plourde

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 17 février 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

c) Procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 3 mars 2026

Résolution n° 2026-03-10 (4)

Proposé par le conseiller Bernard Soucy
Appuyé par le conseiller Michel J. Morin

Il est résolu que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska adopte le procès-verbal de la réunion extraordinaire publique du 3 mars 2026, tel qu'il a été envoyé par courriel au Conseil et révisé, au besoin.

Motion adoptée.

6. DOSSIERS MUNICIPAUX

FINANCES

a) Transfert d'un montant de 720 000 \$ (Fonds de fonctionnement général)

Résolution n° 2026-03-10 (5)

Proposé par la conseillère Francine Caron
Appuyé par le conseiller Bernard Soucy

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska a établi un plan d'investissement en prévision du remplacement graduel des camions d'incendie;

ATTENDU QUE la Ville a obtenu l'autorisation d'emprunter de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick pour l'achat de deux (2) camions d'incendie, soit par le biais de l'Ordre ministériel n° 24-0024 daté du 11 mars 2024;

ATTENDU QU'UNE soumission pour l'achat de deux camions d'incendie a été adoptée à la réunion extraordinaire du mardi 23 avril 2024;

JE PROPOSE DONC, tel que prévu par le plan d'investissement, que le Conseil de la Ville de Haut-Madawaska transfère un montant de 720 000 \$

du *Fonds de réserve d'immobilisations* du Fonds de fonctionnement du général
au *Fonds d'opérations* du Fonds de fonctionnement du général

afin d'assumer le coût d'acquisition de l'un des camions, le second étant financé par le biais de l'Ordre ministériel n° 24-0024.

Motion adoptée.

7. Levée de la séance

L'ajournement est proposé par la Conseiller Réginald Nadeau à 19 h 49.

Jean-Pierre Ouellet,
Maire

Jessica Raymond,
Greffière

À ADOPTER